

Bandol B.

ACTUALITÉS

La ville s'engage pour l'ouverture d'un centre de santé en 2026

CULTURE

Un tout nouveau Festival dédié aux arts du cirque

ÉDUCATION

La ville œuvre pour une rentrée sereine



Bandol



3	ÉDITO
4/5	RETOUR EN IMAGES
6	VIE PRATIQUE En été, l'éclairage public modifie ses horaires d'extinction Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants Remise de médailles Reprise des rencontres du maire Transition vers la fibre optique, la fin programmée du réseau cuivre
7	CULTURE Un tout nouveau Festival dédié aux arts du cirque en octobre
8/9	ACTUALITÉS La ville s'engage pour l'ouverture d'un centre de santé en 2026
10	CULTURE Soyons audacieux, changeons de point de vue !
12 à 14	L'AGENDA DES MANIFESTATIONS
15	DÉVELOPPEMENT DURABLE La commune opte pour un magazine plus écoresponsable
16/17	EDUCATION La ville œuvre pour une rentrée sereine
18/19	BUDGET Compte administratif 2023 : une gestion rigoureuse pour optimiser chaque euro
20/21	EXPRESSION POLITIQUE
22	CADRE DE VIE Des travaux pour améliorer le cadre de vie
23	ÉTAT CIVIL BIENVENUE AUX PROFESSIONNELS

Nouveau départ, nouvelle rentrée, dans un contexte changeant...

Alors que nous tournons la page d'une saison festive, sportive, dansante (plus de 40 dates musicales cet été) c'est avec cet élan dynamisant que nous accueillons cette rentrée.

Double entrée en matière les 5 et 7 septembre :

- Lancement de la **saison culturelle** de la Ville, le jeudi, avec pour nouveauté la mise en place d'**abonnements au Théâtre Jules Verne** pour profiter de tarifs préférentiels. "Carpe Diem, saisissez le jour" comme le disait le personnage de John Keating citant Horace.

- **Forum des associations** le samedi ; l'occasion de tisser des liens, de partager des passions, de prendre les inscriptions, et de contribuer à la dynamique de notre territoire.

S'y ajoute une cérémonie réservée aux nouveaux habitants de notre commune que notre équipe municipale aura le plaisir d'accueillir, le samedi 14 septembre au théâtre Jules Verne et à la Médiathèque Alfred Kastler.

Dans la même quête d'une qualité de vie locale, notre équipe poursuit les projets qui adaptent notre cadre de vie à l'époque, à ses possibilités et à ses contraintes.

Nouveau stade : les travaux sont possiblement imminents selon les autorisations reçues ou pas pendant que s'imprime ce journal. Dossier complet mais complexe (sur un terrain sensible au statut très particulier - statut auquel se sont heurtées les précédentes municipalités qui ont tenté de faire naître des projets sur le site des Grands-Ponts depuis 50 ans) il a franchi plusieurs obstacles depuis l'élection de 2020. Le permis de construire - déposé - est encore à l'instruction à l'heure où nous mettons sous presse. La réponse de la DREAL (Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) en particulier déterminera son calendrier qui conditionne tous les autres aménagements du quartier port/Deferrari, mais nous l'espérons dès cet automne.

Il faut avoir en tête que le **contexte réglementaire a beaucoup évolué depuis 2020** : au niveau de l'Etat, la prise en compte du changement climatique et donc en même temps du recul du trait de côte, a donné lieu à des bouleversements majeurs, très récents, surtout pour les communes littorales. Des projets en cours de réalisation alentour ne seraient plus possibles aujourd'hui à l'identique : une réhausse de plusieurs dizaines de centimètres serait obligatoire, par exemple (avec les impacts colossaux que chacun comprend).

Autre adaptation au réel : j'alerte depuis 2020 sur la "désertification médicale". L'évolution a été rapide chez nous et j'ai lancé il y a 2 ans le projet d'un centre de santé

municipal voire communautaire. J'en ai fait ma priorité, avec la pleine mobilisation des services et des élus. Ce projet avance bien : il a reçu le feu vert de l'agence régionale de santé (ARS) en décembre 2023. Il est soutenu par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Var Ouest et nous projetons, en collaboration toujours avec l'ARS une fin des travaux en mars 2026 pour une capacité de 12 cabinets médicaux ou paramédicaux avec des praticiens salariés. Il sera un outil essentiel pour assurer un accès rapide, efficace et continu aux soins pour tous les Bandolais mais aussi pour nos concitoyens de la CASSB.

Mais pour le moment, si c'est la "fin des vacances" :

- à tous les élèves, enseignants, et personnels éducatifs de notre Ville qui constateront que l'été a servi à quelques rénovations dans les bâtiments,
- aux professionnels qui vont quand même souffler un peu,
- aux associations locales qui reprennent également leurs activités "normales",
- et enfin à chacun de vous, que j'espère croiser dans les manifestations publiques dont les rencontres de quartier qui reprendront le 2 octobre,

Je vous souhaite une bonne rentrée à tous!

Jean-Paul JOSEPH
Maire de Bandol



Retour en images



ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

L'été a été festif avec plus de 40 dates musicales parmi lesquelles les guinguettes, les feux d'artifice, Ya Degun sur le toit, les terrasses en live, les soirées DJ, le festival "Alors on danse", la commémoration des 80 ans de la libération de Bandol...





REINFORCEMENT DES LIENS DE JUMELAGE À WEHR

Retenu à Bandol pour les élections législatives, le maire Jean-Paul JOSEPH s'est fait représenter par sa compagne Caroline Le Doaré à la fête de WEHR. Elle a été accueillie chaleureusement par le maire Michael THATER et son épouse et a pu échanger des cadeaux avec les représentants des villes jumelles ONEX et NETTUNO, renforçant les liens d'amitié entre les villes.

05 ➔ 07/07



08 ➔ 12/07

SEMAINE DU JUMELAGE

Bandol Jeunes a eu le plaisir de recevoir les jeunes de nos communes jumelles Wehr, Nettuno et Onex. L'occasion de leur faire découvrir la richesse de notre territoire et de notre culture ; balade en pointu, découverte de l'île des Embiez, sortie en kayak et dégustation de spécialités locales. Une belle semaine d'échanges, placée sous le signe de l'ouverture, l'amitié et la cohésion.

Vie pratique

En été, l'éclairage public modifie ses horaires d'extinction

Du 1er juillet au 15 septembre, la ville a modifié l'extinction de son éclairage public selon les modalités suivantes :

- Période d'éclairage inchangée sur les voies de circulations autour de la ville ; allumage à la tombée de la nuit et extinction aux premières lueurs du jour, par horloge.
- Extinction à 2 heures pour toutes les autres voies.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Vous habitez à Bandol depuis septembre 2023 ? Participez à l'accueil des nouveaux arrivants le samedi 14 septembre à 17h au théâtre Jules Verne !

Le Maire et son équipe accueilleront les nouveaux résidents bandolais pour leur présenter la Ville et partager avec eux un apéritif de bienvenue.

Une visite guidée de la médiathèque et de son espace micro-folie sera également proposée.

Les Bandolaises et Bandolais nouvellement arrivés sont invités à se faire connaître pour pouvoir y participer.

Inscription obligatoire avant le 7 septembre :
cabinetdumaire@bandol.fr

Remise de médailles

Vous fêtez vos noces d'or (50 ans), d'orchidée (55 ans), de diamant (60 ans), de palissandre (65 ans) ou de platine (70 ans) en 2024 ?

Faites-vous connaître auprès du cabinet du maire avant le 15 octobre 2024 par mail :

cabinetdumaire@bandol.fr

ou par téléphone : 04 94 29 12 49.

Une cérémonie des anniversaires de mariage sera organisée le vendredi 22 novembre pour célébrer tant d'années de partage et d'amour.

Reprise des rencontres du maire

Reprise des réunions de quartier dès le mois d'octobre. Monsieur le maire, les élus et les agents de la commune viendront à votre rencontre de 10h30 à 12h.

Les 2 prochaines réunions se tiendront le mercredi 2 octobre, quartier Vigier (rendez-vous devant la Poste) et le mercredi 16 octobre, Quartier Bir Hakeim (rendez-vous : square Bir Hakeim)

Le calendrier complet des réunions sur notre site www.bandol.fr/mairie/democratie-participative/les-rencontres-avec-le-maire/

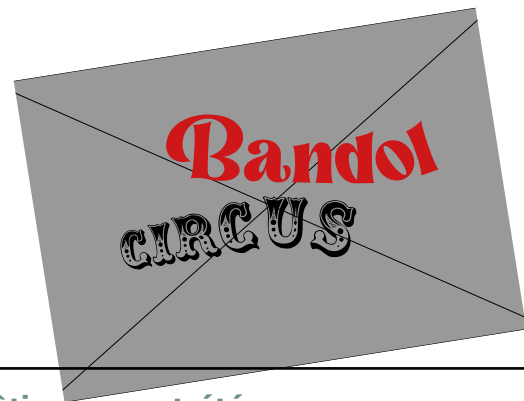
Transition vers la fibre optique, la fin programmée du réseau cuivre

Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'État, les collectivités territoriales et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire. Dans ce contexte, pour des raisons d'efficacité, de coûts, et d'impact sur l'environnement liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, l'opérateur d'infrastructure propriétaire du réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau. Ainsi, au plus tard en 2030, tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous n'avez pas encore migré vers le réseau fibre actuellement déployé, vous êtes concernés, que vous soyez un particulier, un service public, une association, un professionnel ou une entreprise. Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) sur ce réseau plus moderne, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix. Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe ; il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site Internet une plaquette pédagogique, une infographie, des articles explicatifs ainsi qu'une foire aux questions :

<https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre>



Un tout nouveau Festival dédié aux arts du cirque

Contraints de renoncer à l'organisation du festival des Aoûtiennes cet été pour cause de mobilisation des forces de l'ordre aux Jeux Olympiques, la commune a dû repenser la contribution artistique prévue dans le cadre de la délégation de service public du Casino de Bandol. Ainsi, est née l'idée d'organiser un événement d'ampleur, au cœur des vacances de la Toussaint, du 24 au 27 octobre.

Un événement accessible à tous, notamment aux plus jeunes, mettant l'espace public au service du spectacle vivant dans toute la ville et développant le mystère de cette période propice aux rêves les plus étonnants, c'est ainsi qu'est né le festival „Bandol Circus“ qui met à l'honneur des compagnies circassiennes de tous horizons. En préambule, la compagnie Planète Vapeur proposera un spectacle inaugural monumental à couper le souffle. Nous découvrirons un monde peuplé de créatures étranges et de montres légendaires, en déambulation sur le quai de Gaulle, jusqu'à croiser un terrifiant dragon...

Une inquiétante étrangeté qui poursuivra son œuvre avec la



compagnie Divine Usine et sa création "Circus". L'occasion de vous plonger au cœur des années 30 et des phénomènes de foires... les fameux "freaks" que nous retrouverons au théâtre Jules Verne. Ce spectacle immersif et déambulatoire, nous donnera à voir les créatures les plus incroyables du cirque Tullum : femme à barbe, homme le plus fort du monde, femme à deux têtes, cartomancienne... autant de surprises pour une soirée burlesque et inoubliable.

Mais, Bandol Circus est aussi l'occasion de toucher du regard des instants de pure poésie avec la compagnie Hors Surface et son spectacle "le Poids des nuages". C'est là que l'espace du cirque, où tout est possible, est un appel à réinventer ses propres règles. Sur et sous une immense toile de

trampoline, ces artistes incarnent le rêve d'Icare, celui de voler, la capacité de l'homme à insister, à se dépasser et à réinventer. Une poésie que l'on retrouve avec la compagnie MangeNuage pour son spectacle "Ressac, messagers du littoral". Une proposition particulièrement originale à bord d'un trimaran avec des voltigeurs, le long du mât, qui mobilisent à la fois l'émotion esthétique et l'accès à la connaissance pour sensibiliser les usagers du littoral aux enjeux contemporain de ces espaces dynamiques et fragiles.

Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 octobre, vous aurez le choix entre ces différentes propositions et de nombreux autres artistes funambules, trapézistes volants, lâchers de clowns ou spectacles hilarants !

La ville s'engage pour l'ouverture d'un centre de santé en 2026

Face à la pénurie de médecins due aux départs en retraite, la Ville de Bandol se mobilise pour garantir un accès aux soins à ses habitants.



Futur emplacement du centre de santé

Une situation alarmante

Les chiffres sont parlants et rendent cette initiative cruciale pour éviter une "perte de chance" en matière de santé publique :

- Plus de 50 % des médecins de la commune ont plus de 60 ans.
- Un seul médecin de la commune a moins de 40 ans.
- Près de 900 habitants n'ont pas de médecin traitant faute de professionnels pouvant prendre de nouveaux patients.

Ainsi, en 2022, la commune a été placée par l'ARS (Agence Régionale de Santé) en zone d'action complémentaire (dernière catégorie avant d'être classée en désert médical).

Le maire et les institutions mobilisés

Le maire Jean-Paul Joseph, lui-même médecin, a pris ce dossier à bras-le-corps, le considérant comme une priorité. Dès 2022, il avait abordé cette question lors d'un conseil communautaire et a tenu à inscrire dans le CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) la création d'un centre de santé à Bandol.

Relayée par un article dans la presse locale cette année-là, cette initiative avait suscité un intérêt notable de la part des médecins.

En décembre 2023, l'ARS a donné son feu vert pour la création du centre de santé, en collaboration avec "La Fabrique des Centres de Santé", un organisme dédié à l'accompagnement des collectivités dans de tels projets.

L'accès aux soins sur l'ensemble des communes est devenu extrêmement difficile. Je le vis tous les jours en tant que médecin. Les collègues généralistes se désespèrent et certains se posent la question d'arrêter, tellement ils sont débordés... Ce qui ne ferait qu'aggraver la situation.

Jean-Paul JOSEPH
Maire de Bandol



Un emplacement stratégique

Stratégiquement positionné à proximité de l'embranchement de l'autoroute et des grands axes routiers, le site retenu est un terrain communal proche du Val d'Aran. Le hangar actuellement implanté sur la parcelle devra être démoli (opération prévue pour fin 2024). Ensuite, début 2025, la commune déposera le permis de construire pour un démarrage prévisionnel des travaux au printemps.

Ce centre de santé sera un bâtiment en R+1 avec un ascenseur, une salle d'attente, un accueil avec des assistants médicaux et des

cabinets que pourront se partager les praticiens qui postuleront. Ce chantier est estimé à 2,4 millions d'euros.

Ce nouvel établissement, prévu pour ouvrir en mars 2026, accueillera 12 cabinets principalement de médecins généralistes, offrant ainsi une première réponse aux besoins médicaux de la population. Le diagnostic de l'ARS permettra d'affiner les besoins en spécialistes.

Un parking de 45 places facilitera l'accès des patients bandolais et des habitants véhiculés des communes voisines. Un plan de mobilité est

en cours pour assurer une bonne desserte en transports en commun. Le centre de santé sera ouvert toute la semaine, y compris le samedi, avec des horaires restant à définir. Les médecins seront salariés par la commune, garantissant ainsi l'absence de dépassements d'honoraires. De plus, ils pourront être détachés dans d'autres villes de l'agglomération si nécessaire.

Ce nouvel équipement marque une étape importante pour Bandol dans sa lutte contre la pénurie médicale et son engagement pour la santé de ses citoyens mais également à l'échelle de notre territoire.

Qu'est ce qu'un centre de santé ?

Un centre de santé est une initiative publique où les médecins sont salariés par la Ville, tout comme son futur directeur ou sa future directrice, et pratiquent des tarifs sans dépassement d'honoraires. Contrairement aux espaces de santé, qui sont privés, le futur centre de santé sera géré par la Ville de Bandol, par l'intermédiaire de son centre communal d'action sociale (CCAS). Le diagnostic étant en cours, on ne connaît pas encore les spécialités qui seront représentées au sein du futur établissement, mais les candidatures déjà reçues émanent de jeunes médecins qui ne veulent pas s'installer en profession libérale.

Les centres de santé doivent élaborer un projet de santé attestant de leur exercice coordonné qu'ils transmettent à l'Agence régionale de santé (ARS) en même temps que leur règlement intérieur. Ils sont appelés à conclure avec l'ARS un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens préalablement à tout versement d'une aide financière par l'agence. On compte plus de 2 500 centres de santé (dont 582 pluriprofessionnels). Ils sont implantés majoritairement en milieu urbain.

Soyons audacieux, changeons de point de vue !

Voici la ligne de cette nouvelle saison culturelle qui s'ouvre pour la première fois jusqu'en juin 2025. Que ce soit par le biais du spectacle vivant ou par le prisme d'une approche picturale, c'est cette expérience qui nous enrichit. Voir le monde, voyager, par le regard d'un auteur, d'un comédien, d'un musicien, d'un photographe ou d'un peintre... Il s'agit de rencontrer l'altérité, d'appréhender d'autres dimensions pour mieux comprendre le monde.

Comprendre le monde, s'entendre et se répondre, une question posée aux plus jeunes par le spectacle "Babil" dans lequel deux acolytes ont bien du mal à se comprendre dans la mythique tour de "Belba". "Les choses ne changent pas, changez votre façon de les voir !", cette phrase du professeur John Keating nous invite à redécouvrir le film "Le Cercle des Poètes Disparus" dans une formidable adaptation théâtrale d'Olivier Solivérès. Ainsi, vous allez pouvoir goûter une saison culturelle d'ouverture et de métissage. De la musique classique au jazz, du théâtre à la philosophie en passant par la danse, ou encore l'immersion intime dans un spectacle musical très personnel d'André Manoukian. Une autre manière de faire un pas de côté et d'ouvrir de nouvelles perspectives.

Nouvelles perspectives et cette année, de nouveaux avantages, puisque le théâtre Jules Verne propose pour la première fois une formule abonnement. À partir de 3 spectacles achetés, l'abonnement devient automatique ce qui donne droit à 30 % de remise sur tous les spectacles suivants. Par ailleurs le parking sera gratuit (Casino et Stade) sur présentation du billet d'entrée et du ticket de parking au guichet du théâtre.

Mais changer son regard sur les choses, c'est également synonyme de voyage, d'ouverture au monde proposée par la Galerie Ravaisou. Un voyage tourné autour de l'automobile et de la mécanique

présenté par le sculpteur Hervé Nys et ses installations monumentales. L'artiste plasticien Grégory Berben nous invite, quant à lui, aux rêves où les images parlent d'elles-mêmes et jouent avec les regards. À travers la photographie et sa série "Les Demeures invisible", Sylvain Heraud nous présente divers lieux construits et investis par l'Homme. Cependant, changer de regard peut également se ma-



térialiser par un changement de paradigme. Un appel à la (re)connexion à la nature. Dès février, Véronique Matteudi nous transportera à travers ses installations végétales disposées en toute délicatesse sur la promenade du quai de Gaulle et nous racontera beaucoup d'histoires, inspirantes et inspirées de la nature. Le photographe Franck Mortier, dans sa série "Nature" nous guidera dans une odyssée pour réapprendre à voir la nature. Et pour finir l'année, Agnès K., à travers ses sculptures sur bois, met en valeur le matériau noble, vivant, exigeant, se déformant, travaillant au gré des conditions atmosphériques et de son environnement.



Billetterie du théâtre Jules Verne sur billetterie-bandol.mapado.com



Septembre &
octobre
2024

Bandol
B.

L'AGENDA DES
MANIFESTATIONS



À L'ESPACE JEUNESSE
(places limitées, sur
inscription 04 94 29 12 65)

• **Tous les 1er et 3ème
samedis du mois de 10h30
à 12h**

Lecture par les bénévoles
de "lire et faire lire".

• **Mercredi 18/09** à 10h
Racotines. De jolies his-
toires, dès 2 ans.

• **Samedi 28/09** de 10h à
11h30

Club de sciences, par l'as-
sociation "Chercheurs en
herbe", de 6 à 12 ans.

**Dans le cadre de la fête de
la science.**

• **Samedi 12/10** de 10h à
12h

Atelier scientifique

Par l'association "Cher-
cheurs en herbe". De 6 à
12 ans. Places limitées, sur
inscription.

• **Vendredi 18/10** de 19h à
22h

Soirée Jeu. Tout public.

• **Samedi 19/10** :

Ateliers d'éveil musical

De 10h à 10h45 : de 6 mois
à 3 ans accompagné.

De 11h à 11h45 : pour les
enfants de 3 à 5 ans.

• **Mardi 22/10** à 10h

Atelier. Découvre tes héros
intérieurs. Dès 7 ans.

• **Mardi 22/10** de 15h à
16h30

Club de sciences. De 6 à 12
ans.

• **Mercredi 23/10** à 10h

Atelier. Fabrique ton carnet
de héros. Dès 7 ans.

• **Vendredi 25/10** à 10h

Racotines. Dès 2 ans.

De jolies histoires et petites
comptines. Dès 2 ans.

• **Mardi 29/10** à 10h

Ciné-mômes.

(Re)découvrez un film jeu-
nesse!

• **Mercredi 30/10** à 14h

Atelier artistique Pixel'art
Dès 6/7 ans.

• **Jeudi 31/10** à partir de
13h30

Escape Game sur le thème
d'Halloween. Dès 8 ans.

Les matinées culturelles

Chaque samedi matin
Ateliers gratuits sur in-
scription pour les enfants
à partir de 4 ans de 10h à
11h.

**Visite commentée gratuite
sur inscription à 11h15**
Galerie Ravaisou

Inscription au 04 94 29 12
76 ou par mail : anima-
tionculture@bandol.fr

01/09 de 10h à 12h et de
14h à 16h

**Embarquements im-
médiats** par l'association
« Pointus, légendes et
traditions de Bandol »

Renseignements :
pointusdebandol@yahoo.
com

Quai du port

03 ➡ **15/09**

**Exposition des artistes
Marie-Diane Bucchi-
ni-Cardona & Yvette
Tombarello-Intravaia**
Vernissage le mardi 3
Septembre 2024 à 18h
Hall Tholosan

05/09 à 19h

**Présentation de la saison
culturelle 2024/2025**

Théâtre Jules Verne
Entrée libre



06/09 ➡ **23/10**

**Exposition de l'artiste
Grégory Berben**

Vernissage le vendredi 6
septembre 2024 à 18h

Galerie Ravaisou



06/09 ➡ **24/11**

**Exposition de sculptures
monumentales**
Hervé Nys

Vernissage le vendredi 6
Septembre à 18h à la
galerie Ravaisou

Sur la promenade du Quai



07/09 de 10h à 17h

**Forum des Associations
Sportives et Culturelles**

**Allées Vivien
Boulodrome**

08, 12, 13, 15/09

Les musicales de Bandol
Festival de musique clas-
sique

Eglise

09, 10/09 de 16h30 à 19h
11/09 de 14h à 17h

**Inscription École de
Musique**
**Salle Pagnol - Maison
Tholosan**

13/09 à partir de 17h

Guinguette
Réservée aux familles
Ecole Octave Maurel

14/09 de 17h à 20h

**Cérémonie d'accueil des
nouveaux habitants**

Théâtre Jules Verne

15/09 de 9h à 19h

Vide grenier

Organisé par l'association
de la Boule Bandolaise

**Allées Vivien
Boulodrome**

15/09 de 16h à 20h

**Voulez-vous danser ? Bal
du dimanche à Bandol**

Place de la Liberté

17 ➡ **29/09**

Exposition Agnès Motti
Vernissage le Mardi 17
Septembre 2024
Hall Tholosan



19 ➡ 22/09

«**Salon NautiK**» de Bandol organisé par le club Kiwanis Bandol Sanary Sud Sainte Baume. Possibilité d'embarquements immédiats par l'association « Pointus, légendes et traditions de Bandol » les 21 et 22 **Quai du port**



20/09 à 17h

Conseil municipal
Salle du Conseil - Maison Tholosan

21/09 de 09h à 17h

Exposition et ventes par les associations OMCAL & N'JI
Place des libérateurs africains

21 & 22/09

Journée européennes du patrimoine
Programme sur Bandol.fr

21 & 22/09

Régate Habitable « La voile d'or ou les 100 milles de Bandol » par la Société Nautique de Bandol
Baie de Bandol

22/09 à 17h

Spectacle Les Gam's par l'association «La scène est à tous»
Variété française des années 60 à nos jours
Salle Pagnol - Maison Tholosan
Tarif 10 euros

25/09 à 11h

Cérémonie patriotique «Journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives»
Devant le Monument aux Morts.

25/09

Concours fédéral de pétanque

Terrain de pétanque

28/09 à 14h30

Spectacle « Le petit théâtre de la Galejade »
organisé par l'association OMCAL
Au profit des enfants des Lauriers Roses et pour l'association « tout le monde contre le cancer »

Tarif 10 euros
Théâtre Jules Verne

29/09 de 8h à 18h

ROTABROC,
brocante organisée par le Rotary Club Bandol, Sanary, Ollioules

Quai du port

29/09

Fête du cross-fit
Site du Val d'Aran

01 ➡ 13/10

Exposition Isabelle Eisenberg
Vernissage le Mardi 1er Octobre à 18h
Hall Tholosan

02/10 de 10h30 à 12h

Rencontre avec le maire
Quartier Vigier

04/10 à 19h

Spectacle Jeune Public « Babil » par la compagnie Du jour au lendemain, à partir de 5 ans

Représentation scolaire 14h30 & Représentation tout public 19h

Tohu et Bohu nous racontent une drôle d'histoire, celle de la mythique Tour de Belba. Mais les deux acolytes ont bien du mal à s'entendre. Si le premier est un vrai moulin à paroles, le second bégaye et ne finit jamais ses phrases. Pour raconter à deux, il faut être capable de s'écouter et de s'accorder, savoir prendre sa place et la céder.

Théâtre Jules Verne

Tarifs :

Plein = 12€

Réduit = 10€

Abonnement = 8€

Placement libre



05 & 06/10

Régate Dériveurs à Foil «Bandol Waszp Cup IV»
Société Nautique de Bandol

Baie de Bandol

06/10 de 16h à 20h

Voulez-vous danser ? Bal du dimanche à Bandol

Place de la Liberté

12/10 de 09h à 17h

Exposition et ventes par les associations OMCAL & N'JI

Place des libérateurs africains

13/10 à 15h

Thé dansant organisé par l'association OMCAL, au profit de l'UNICEF

Salle Pagnol - Maison Tholosan

15/10 ➡ 03/11

Exposition de l'association «Art en folie»
Vernissage le Mardi 15 Octobre à 18h
Hall - Maison Tholosan

16/10 de 10h30 à 12h

Rencontre avec le maire
Square Bir Hakeim

18/10 à 18h

«La Renaissance»
Le séjour commun de Raphaël, Michel-Ange et Léonard de Vinci dans la Ville éternelle, de 1513 à 1516, par Mme Colonna-Césari
Organisé par l'association UTL (université du temps libre)
Salle Pagnol - Maison Tholosan

18/10 à 20h30

Le Magasin des Suicides

d'après le roman de Jean Teulé.

Vous avez raté votre vie ? Réussissez votre mort !

Chez les Tuvache, on garantit les suicides «Mort ou Remboursé !» depuis de nombreuses générations. Mais ça, c'était avant l'arrivée d'Alan, le petit dernier. Tout petit déjà, il commence à sourire. Alors qu'autour de lui le monde n'est que tristesse et désolation, lui ne voit que beauté et poésie. Et redonner le goût de vivre aux clients du magasin des suicides, ce n'est pas bon pour le commerce des parents Tuvache. Désespérés, ils vont tout tenter pour remettre leur fils dans le droit chemin du désespoir.

Théâtre Jules Verne

Tarifs :

Plein = 15€

Réduit = 13€

Abonnement = 10,50€

Gratuit moins de 12 ans

Placement libre



18/10 à 17h

Conseil municipal

Salle du Conseil - Maison Tholosan

19/10 à 20H30

Gaël Horellou

Véritable carnet de voyage, le projet Identité fusionne le jazz avec la pulsation du Maloya réunionnais.

Théâtre Jules Verne

Tarifs :

Plein = 15€

Réduit = 13€

Abonnement = 10,50€

Gratuit moins de 12 ans

Placement libre

22 ➡ 25/10

Régate Dériveurs « Autumn Trophy Ok Dinghy »
Société Nautique de Bandol

Baie de Bandol

24 ➡ 27/10

Festival des arts du cirque
« Bandol Circus »

Programme sur Bandol.fr



25/10 de 14h à 20h30

Don du sang
Maison Tholosan - Salle Pagnol

26/10 de 09h à 17h

Exposition et ventes par les associations OMCAL & N'JI

Place des libérateurs africains

25/10 ➡ 18/11

Exposition de l'artiste Sylvain Heraud
Vernissage le vendredi 25 Octobre 2024 à 18h
Galerie Ravaisou



Médiathèque
Alfred KASTLER

A L'ESPACE ADULTE
(places limitées, sur inscription 04 94 29 12 65)

• **Tous les vendredis à 15h**
Ciné-Télé Projection d'un film dans la Micro Folie

• **Les samedis 28/09, 26/10 et 30/11**
Causeries du samedi
Échanges autour de coups de coeur littéraires et culturels

• **Les mardis 24/09, 29/10 et 26/11**
Permanences de la bibliothèque sonore de Sanary Sud Sainte Baume

• **Vendredi 6/09 à 16h**
Lecture en duo
Libre adaptation pour une lecture à deux voix, par Martine Steffann et Françoise Gudet
"Le Passager de La Lune" de Patrick Mouton

• **Mercredi 11/09 à 15h**
Conférence "La Sainte-Baume, un "paradis terrestre" au coeur de notre belle Provence".

Animée par Pierre Montel
En partenariat avec l'OMCAL

• **Samedi 21/09 à 10h**
Atelier de gravure sur Tetra Pak

Proposé par le Département dans le cadre du dispositif Le Var, Lire en territoire.
Animé par Marion Salva (L'atelier des estampes)
Tout public à partir de 8 ans

• **Mercredi 25/09 à 15h**
Conférence "Les micro-états, quèsaco ?"
Animée par Pierre Montel
En partenariat avec l'OMCAL

• **Vendredi 4/10 à 16h**
Présentation de la rentrée littéraire, en partenariat avec la librairie Charlemagne

• **Samedi 5/10 à 10h**
Balade éco-citoyenne : Sensibilisation à la dépollution des côtes et opération de ramassage citoyen en partenariat avec Ocean Rescue.

Et rencontre avec l'association de 10h à 12h.

Dans le cadre de la fête de la science.

• **Vendredi 11/10 à 16h**
Conférence-débat "La posidonie, poumon de la méditerranée".
Par l'association Chercheurs en herbe

• **Samedi 12/10 de 10h à 12h**
Échanges autour du thème : "Accompagner les émotions des enfants et adolescents"
animé par Magali Quercioli, formatrice en communication et enseignante en PNL.
Sur inscription.

• **Vendredi 18/10 de 19 à 22h**
Soirée Jeu : pour un moment convivial, seul, entre amis ou en famille.
Tout public.

• **Judi 24/10 à 16h**
Atelier d'écriture

• **Vendredi 25/10 à 16h**
Conférence "L'art et les espions"
Animée par Gerry Bouillaut, spécialiste de l'art contemporain

À L'ESPACE MULTIMÉDIA

Samedi 21/09 10h à 11h30
Atelier Numérikids

Initiation autour d'ateliers numériques : codage et programmation informatique
À partir de 8 ans

Judi 26/09 à 16h00
Présentation du portail et des ressources numériques de la médiathèque
Tout public

Samedi 26/10 à 10h à 11h30
Atelier Numérikids

Initiation autour d'ateliers numériques : codage et programmation informatique
À partir de 8 ans

La commune opte pour un magazine plus écoresponsable

Dans un contexte où la préservation de l'environnement devient une priorité absolue, la commune prend des mesures significatives pour réduire l'impact environnemental de ses publications, notamment son magazine.

Consciente des enjeux écologiques actuels, la municipalité collabore avec un imprimeur certifié garantissant une gestion raisonnée de ses procédés d'impression.

Des labels garants d'une production écoresponsable

Les labels PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) et Imprim'vert représentent deux des certifications les plus respectées en matière d'environnement et de durabilité. Le label PEFC assure que le papier utilisé provient de forêts gérées de manière durable, avec une traçabilité complète depuis l'arbre jusqu'au produit final. Cela garantit que chaque étape de la production du papier respecte des normes écologiques strictes, limitant ainsi la déforestation et protégeant les écosystèmes forestiers.

De son côté, le label Imprim'vert atteste que les machines et les processus de fabrication de l'imprimeur sont adaptés à une production écoresponsable. Cette certification implique la mise en place de mesures pour réduire l'empreinte environnementale de l'impression, notamment par une gestion rigoureuse des déchets et une réduction des substances toxiques utilisées dans les encres et les solvants.



Un imprimeur local pour réduire l'impact carbone

En plus de ces certifications, le choix d'un imprimeur local permet de limiter l'impact carbone lié aux livraisons. En privilégiant une

entreprise située à proximité, la commune de Bandol contribue non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre mais soutient également l'économie locale. Cette démarche s'inscrit dans une logique de circuit court, favorisant les relations de proximité et le développement durable.

Un papier recyclé et plus fin

Cela ne vous aura probablement pas échappé, le magazine change de papier !

Ce nouveau papier est plus fin et entièrement recyclé, présentant de nombreux avantages pour l'environnement et la durabilité.

Ce choix a des impacts positifs multiples :

- Réduction de la déforestation :

En optant pour du papier recyclé, la demande de bois provenant des forêts naturelles diminue. Moins d'arbres abattus signifie une préservation des habitats naturels, une meilleure qualité de l'air et une lutte efficace contre la perte de biodiversité.

- Économie d'eau et d'énergie :

La production de papier recyclé nécessite moins d'eau et d'énergie comparée à la fabrication de papier vierge, limitant ainsi l'empreinte écologique de ses publications.

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre :

La fabrication de papier vierge est une source importante de gaz à effet de serre. En utilisant du papier recyclé, les émissions sont considérablement réduites, participant ainsi à la lutte contre le changement climatique et le réchauffement global de la planète.

Un papier de qualité et esthétique

Le choix de l'Offset blanc 90 grammes pour le magazine n'est pas seulement écologique mais également esthétique. Ce papier, à l'allure "brute" offre un rendu à la fois tendance et qualitatif. Non traité au chlore, il évite l'utilisation de substances toxiques, contribuant ainsi à la protection de l'air, de l'eau et du sol.

Une mise sous papier écologique

Pour aller encore plus loin dans cette démarche écoresponsable, la commune opte pour une mise sous papier écologique comme alternative au film plastique de routage, permettant de réduire l'utilisation de plastique à usage unique, participant ainsi à la lutte contre la pollution plastique.

Participez à cette démarche écoresponsable !

Vous pouvez également jouer un rôle actif dans la réduction de l'impact environnemental de ce magazine. Après lecture, il est recommandé de jeter le magazine dans la poubelle jaune dédiée au recyclage du papier.

De plus, pour ceux qui préfèrent une version numérique ou ne souhaitent plus recevoir la version papier, il est possible de consulter le magazine en ligne ou de se désabonner en envoyant un mail à servicecom@bandol.fr.

La ville œuvre pour une rentrée sereine

Comme chaque année, les services de la Ville ont mis à profit la période estivale pour organiser une rentrée scolaire sereine et joyeuse. Tour d'horizon des nouveautés pour cette rentrée !

Changement de philosophie pour l'étude surveillée

Cette année, l'étude surveillée, qui se déroulera du 23 septembre 2024 au 13 juin 2025 de 16h30 à 17h30, adopte une nouvelle approche. En partenariat avec les enseignants, ce temps vise à être bénéfique pour les enfants identifiés en difficulté ou manquant d'autonomie. L'inscription se fera sur proposition des enseignants, via le service éducation et l'espace famille. Les parents devront s'engager à garantir l'assiduité et la rigueur de leur enfant. Chaque niveau comprendra huit enfants encadrés par des professionnels, avec la possibilité d'intégrer ou de quitter le dispositif en cours d'année selon les besoins.

Renseignements auprès du service éducation : 04 94 29 22 80.

Un nouveau Conseil des Jeunes sera élu en octobre

En 2022, avec l'obtention du label "Ville amie des enfants", la Ville a fait le choix de s'inscrire dans une politique volontaire en matière de promotion des droits de l'enfant. C'est dans ce cadre que les équipes ont travaillé à la mise en place d'un conseil d'enfants et de jeunes. Ce conseil des jeunes comptait 21 élus, répartis en commissions, malgré trois démissions la première année. Pendant leur mandat de deux ans, ils ont tenu 10 réunions thématiques en 2023/2024 et 9 en 2022/2023. Ils ont également participé à 10 commémorations, visité l'hôtel de ville, collaboré avec l'office du tourisme et divers services municipaux. Les jeunes élus, répartis en deux commissions, ont également mené des projets concrets :

- **Commission développement durable et aménagement** : réalisation de clips vidéo de sensibilisation environnementale, campagne sur les plaques d'égout, décoration des poubelles des écoles primaires.
- **Commission sports et loisirs** : création d'un jeu d'énigmes avec l'office du tourisme, organisation de manifestations sportives, animation de stands lors de l'événement « École Buissonnière », voyage à Paris en avril 2024 avec diverses activités pour financer le séjour.

Ils ont tenu leur conseil de clôture en juin 2024, l'occasion de faire le bilan de leur mandat. Les prochaines élections du conseil des jeunes sont prévues début octobre 2024, avec une information dans les classes dès le début de l'année scolaire.





Des travaux pour encore mieux accueillir les enfants

Chaque année, la Ville de Bandol entreprend des travaux d'entretien, de rénovation et d'amélioration des structures accueillant les enfants. Cet été, de nombreux travaux ont été réalisés.

- **À l'école Octave Maurel**, plusieurs interventions ont eu lieu :
 - Réfection du réfectoire avec de nouvelles dalles de plafond, un éclairage LED et un système de diffusion musicale.
 - Peinture dans la maternelle et le hall près de la salle des maîtres.
 - Installation de dispositifs anti-pince-doigts et d'extracteurs d'air.
 - Peinture des portails et motifs sur les murs et plafonds.
 - Remplacement d'éléments de la chaufferie et climatisation des classes au nord.

- **À l'école Bois Maurin**, le chantier de la cour oasis avance bien, avec la création d'aires de jeux, d'espaces verts, de zones ombragées et d'équipements adaptés. La transformation de la cour sera achevée pour la rentrée et les espaces verts à l'automne.

- **Au gymnase municipal**, des travaux d'habillage des murs intérieurs visent à améliorer l'isolation, l'acoustique et l'esthétique grâce au bardage bois pour un montant de 67 000 euros. L'escalier d'évacuation a également été repris. D'autres travaux sont à l'étude, notamment pour le changement du vitrage.

- **À la halte-garderie**, les travaux de toiture et de carrelage ont été réalisés.

- **Au centre aéré**, des travaux de peinture sont en cours au rez-de-chaussée, aux étages, dans les escaliers, salles et toilettes.

- **Au gymnase Raimu**, en collaboration avec le Département, peinture des poteaux des corniches et des vestiaires, mise en conformité du système de désenfumage, reprise du système de VMC et changement de la production d'eau chaude, des sanitaires et des projecteurs en LED.

Grâce à ces initiatives, la Ville de Bandol continue de garantir un cadre accueillant et adapté pour l'épanouissement des enfants.

Bonne rentrée à tous !



Compte administratif 2023 : une gestion rigoureuse pour optimiser chaque euro

Chaque année avant la fin juin, le Conseil Municipal vote le compte administratif, c'est-à-dire le bilan comptable de l'exercice précédent.

Celui-ci retrace les dépenses et les recettes effectives réalisées au cours de l'année et permet ainsi d'analyser la situation financière de la commune au regard des exercices précédents.

Il permet d'analyser la situation financière de la commune au regard des exercices précédents.

Ce compte administratif 2023 marque les 10 ans de la gestion budgétaire et financière menée par Jean-Paul JOSEPH.

Force est de constater que les efforts de gestion engagés depuis 2014 se poursuivent sans relâche. Ils permettent dans un contexte contraint de

préserver l'équilibre budgétaire et d'optimiser chaque euro investi au service des Bandolais.

La concrétisation des efforts de bonne gestion sur la durée

Ces efforts de bonne gestion sont tangibles et même inédits, dans le secteur public local, s'agissant des charges de personnel.

C'est ainsi que l'on doit relever, en 2023, une légère baisse des charges à caractère général qui permettent à la commune d'assurer son fonctionnement quotidien (contrats de prestation de service, fluides, énergie, maintenance, assurances, locations, frais d'entretien des locaux et bâtiments, achats de petits matériels et fournitures...). Le montant de ces charges

représentait, en 2022, 5 380 108 € contre, 5 356 256 €, en 2023.

La baisse s'établit donc à -0,44% par rapport à l'année précédente malgré une inflation annuelle de 4,9%, en 2023, selon l'INSEE. Il s'agit du deuxième taux d'inflation le plus élevé depuis 1991, après 2022 (+5,2%).

Cette baisse est le fruit de la recherche constante d'économies et de l'optimisation de la dépense.

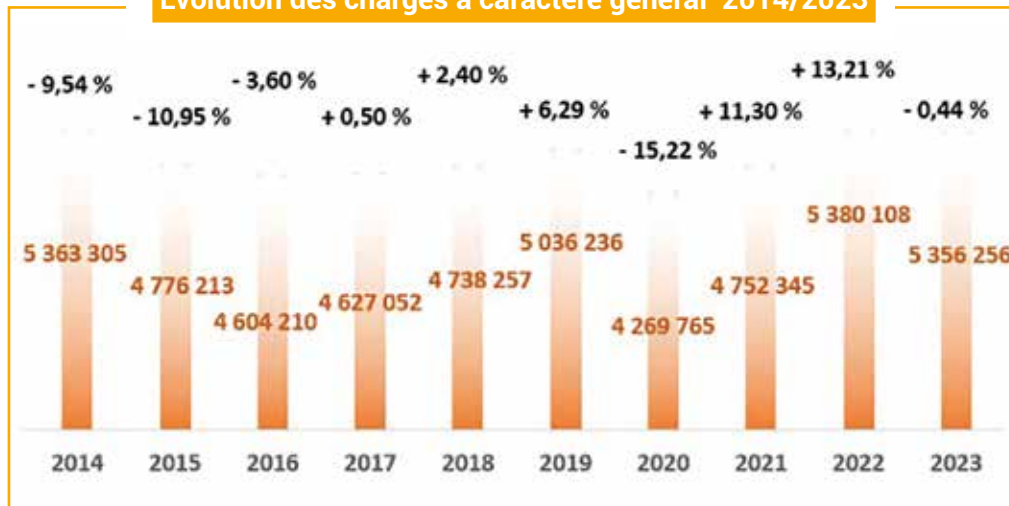
En premier lieu, les charges du personnel connaissent une légère baisse en 2023 par rapport à 2014, soit 10 ans en arrière, et ce malgré la hausse automatique de ces dépenses en raison du mécanisme Glissement Vieillesse Technicité (GVT) qui correspond à la variation de la masse salariale à effectif constant (avancements d'échelons,ancements de grades, revalorisation du point d'indice, changements de cadres d'emplois).

Le GVT impacte, chaque année, la masse salariale des collectivités territoriales entre 1,5 et 2%.

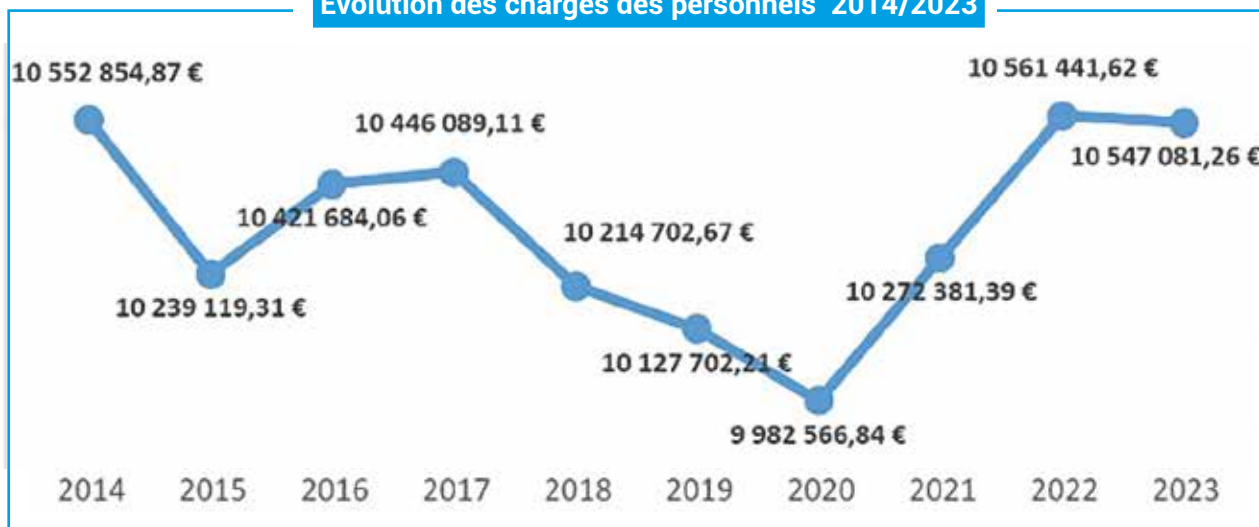
Relevons qu'à Bandol, le montant des charges de personnel s'établissait en 2014 à 10 552 855 € contre 10 547 061 € en 2023.

Ce fait notable, pour ne pas dire exceptionnel, dans le secteur public local est le

Evolution des charges à caractère général 2014/2023



Evolution des charges des personnels 2014/2023



résultat d'une optimisation et d'une rationalisation des moyens humains depuis 10 ans avec le non remplacement de certains départs à la retraite.

La baisse des dépenses de personnel est de -0,14% entre 2023 par rapport à 2022.

C'est ainsi, et enfin, que l'on doit constater le dynamisme des recettes de fonctionnement d'une année sur l'autre puisqu'elles augmentent de 2,24% entre 2022 et 2023 malgré la baisse importante (-890 492 €) des droits de mutation perçus à l'occasion des transactions immobilières en raison de la crise immobilière.

Tous ces efforts de bonne gestion permettent de dégager des marges de manœuvre pour conserver un haut niveau de service public et investir pour l'avenir.

Des investissements soutenus qui vont s'amplifier dans les prochaines années

En 2023, la Ville a maintenu un niveau d'investissement soutenu avec 5 577 830 €.

Les dépenses totales d'investissement ont augmenté de 10% par rapport à 2022.

Au titre des investissements, rele-

vons la réhabilitation de la médiathèque «Alfred Kastler» (500 000 €), les travaux d'aménagement d'entrée de ville (799 360 € pour 2023), la réfection complète de la rue Didier Daurat (167 084 €) ou encore les travaux relatifs à la sobriété énergétique des bâtiments communaux (141 585 €) ...

Il faut relever un montant important (356 515 € en 2023 contre 173 356 € en 2022) consacré aux études préparatoires aux opérations d'aménagements urbains (schéma directeur de la circulation, aménagement du front de mer...).

Des ratios excellents qui traduisent la bonne santé financière de la commune

Les principaux ratios financiers attestent que la commune dispose de bases solides et saines pour continuer à préserver les intérêts des contribuables locaux, garantir un service public de qualité et investir :

- la capacité d'autofinancement, qui est constituée par la différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement, s'établit à 5 719 114 € en 2023 contre 5 404 055 € en 2022. Ce ratio traduit la capacité d'une collectivité à financer, par son

fonctionnement courant, son investissement y compris le remboursement de la dette ;

- le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) ce ratio est de 22,31 % pour la Ville en 2023. La moyenne de ce taux pour les communes de même strate est de 19,4% (source : les collectivités locales en chiffres - 2023) ;

- la capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) est un indicateur de solvabilité. Ce ratio est de 1,1 en 2023. Cet endettement, considéré comme faible, situe Bandol par les communes de la strate les moins endettées.

Du reste, la conclusion de l'analyse financière réalisée par les services de l'Etat, la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), sur la situation financière du budget principal de la commune est très claire.

Littéralement : «*En conclusion, la situation financière de la commune s'avère au 31/12/2023 très satisfaisante.*»

La commune de Bandol, grâce à ses efforts constants de bonne gestion depuis maintenant 10 ans, améliore ses équilibres financiers et préserve une forte capacité d'autofinancement pour investir sans actionner le levier fiscal.

Expression libre du groupe d'opposition «Bandol ambitions»

La contribution du groupe d'opposition ne nous étant pas parvenue, la rédaction est dans l'impossibilité de publier sa tribune.

Expression libre du groupe majoritaire « Une vision d'avenir pour Bandol »

Des animations, toute l'année et pour les Bandolais

Vous l'avez sûrement constaté, la programmation des animations à Bandol cet été fut différente des années précédentes. Il faut dire que c'était une saison particulière : la préfecture recommandait aux communes d'éviter d'organiser de gros événements en raison des Jeux olympiques, les effectifs de sécurité étant mobilisés ailleurs durant la période.

Ce qui était une contrainte s'est révélé l'occasion de faire un test grandeur nature d'une programmation différente qui nous trottait dans la tête depuis un moment. L'idée, appuyée par un certain nombre de commerçants, était non plus de concentrer les moyens sur quelques grosses dates et têtes d'affiche, mais sur une programmation davantage répartie sur la saison et sur l'année.

Bandol aura ainsi connu une programmation estivale très dense avec une soixantaine de concerts, dont le festival des Terrasses en live, Alors on Danse, les Guinguettes, Y'a Degun sur le toit ou encore des soirées DJ.

Cette programmation différente permet à la ville de proposer davantage d'animations en dehors de la saison estivale. Une illustration en est la création en partenariat avec le Casino d'un tout nouveau festival cet automne : Bandol Circus. Du 24 au 27 octobre, les arts du cirque seront dans les rues avec de multiples spectacles plus impressionnants les uns que les autres venant d'artistes et compagnies réputés.

La fin d'année ne sera pas en reste avec le grand retour de la Fête des Vins de Bandol (7-8 décembre) dans une configuration nouvelle et ambitieuse

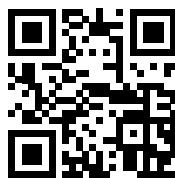
(vente de vin sur place et pas que du millésime) sur deux jours. La Ville soutient bien entendu et activement cette manifestation de l'association des Vins de Bandol. Attendez-vous à un week-end mémorable !

Les animations de Noël seront également renforcées, avec un véritable marché de Noël sur le quai de Gaulle à partir de fin novembre (une quinzaine d'exposants), des parades et animations durant les week-ends de décembre puis les traditionnelles animations des vacances scolaires.

Enfin, pour clôturer l'année en beauté, le port offrira le soir du 31 décembre du jamais vu à Bandol : un spectacle de drones ! Petits et grands risquent d'être émerveillés.

Grâce à la participation de ses différents acteurs, Bandol sait se réinventer, s'ouvrir aux nouvelles tendances et proposer des animations originales et attractives pour ses habitants. Bandol avance, bien dans son temps.

<https://jeanpauljoseph.fr/>



Des travaux pour améliorer le cadre de vie

Tout au long de l'année, notre ville se transforme pour améliorer le cadre de vie de ses habitants et des estivants.

- Les anciens pots en plastique sont remplacés progressivement par de magnifiques pots en terre cuite tournés à la corde, réalisés par un artisan local.
- Les fontaines sont remises en état, apportant fraîcheur et charme.
- Le quartier de la Porte d'Azur et le boulevard de Marseille se végétalisent, offrant de nouveaux espaces verts.
- Plusieurs ronds-points, comme ceux de la place des Palmiers, des Engraviers et du Collège, sont réaménagés avec des essences adaptées au climat méditerranéen.

Retour en image sur quelques unes de ces réalisations.



Carnet

NAISSANCES

BAIGNOL Andrea, Vania	25/06/2024
BLATT Giulia	19/06/2024
BOSC Lou, Laurence	01/07/2024
BRUNET GICQUEL Sarah, Charlie, Ellana	30/06/2024
HANKARD Elizabeth, Delphine, Celine	12/07/2024
JOULLAN TURON Andréa, Céline, Noween	20/06/2024
ROULEAU Albane	19/06/2024
TORRESANI Pablo, Charles, Jean-Claude	05/06/2024

MARIAGES

BOULANGER Arthur, Marc, Philippe et DOR Camille, Marie, Léonie	11/06/2024
DONNARUMMA Settimio, Antonio et GIORDANO Sabine	27/06/2024
FIorentini Francis, Henri et CHEVALIER Christiane, Théodora	15/06/2024
MOLINIER Pierre et LECART Christelle, Magali, Nathalie	22/06/2024
PILATO Maximilien et PADILLA Jennifer, Jade	22/06/2024
SORTINO Sauveur et SEGUIN Audrey	15/06/2024
STEVENSON Jules, Maxwell, Philippe, Marie et ARZILLIER Justine, Noémie, Amélie, Françoise	08/06/2024
TARNAR Mihail-Daniel et ROBERT Marine, Françoise, Denise	21/06/2024
VANVERBERGHE Yohan, José, Jean et CORBEAU Marie-Pierre, Anne, Denise	13/07/2024

DÉCÈS

ANDRIEUX Odette	15/07/2024
ANGE Marcelle, Marie, Antoinette veuve de Albert Louis Aimé JULLIEN	11/06/2024
BATUT André, Emile	14/07/2024
BOUVERET Annie, Louise	17/07/2024
BULLOT Christiane veuve de Jean Robert MOVILLIAT	09/07/2024
COUZY Pierre	29/06/2024
DARRICAU André, Marcel	20/06/2024
DE LORGERIL Bernard, Marie, Yves	25/01/2024
ELMASSIAN Pierre, Georges	07/07/2024
FLOURET Noëlle, Anne, Laurence	05/06/2024
JAUME Théo, Marc	18/07/2024
LE MAY Pierre, Roger	08/07/2024
LIALAOUI Zina veuve de Salah MEBROUKINE	17/07/2024
MAIRET Daniel, Roland, Jacques	16/06/2024
MOLL Jean-Dominique, François	17/07/2024
MIRZA Mohammad, Saleem	03/07/2024
MORIN Michel, Jules, Armand, René	14/06/2024
PAILLOT Jean-Pierre	13/06/2024
PEVERINI Iolanda veuve de Zivio PIERINI	14/07/2024
POUEYTO Françoise, Marie, Eva épouse Francis Edouard DURANTHON	18/07/2024
ROBIN Anthony, Jack	13/07/2024
ROBIN Chantal, Claude, Anne-Marie	07/06/2024
SOTTILE Jean-Pierre	21/06/2024

Bienvenue aux professionnels

ATELIERS VI'MAGIC

CRÉATIONS ARTISANALES - BIJOUX

PIERRES & MINÉRAUX - ATELIERS CRÉATIFS

27 RUE VINCENT ALLÈGRE

83150 BANDOL

FACEBOOK : LES ATELIERS VIMAGIC-BANDOL

INSTAGRAM : LESATELIERSVIMAGIC.B

LESATELIERSVIMAGIC@GMAIL.COM

06 47 59 70 44

VILANDRIA

PRÊT À PORTER

3 QUAI CHARLES DE GAULLE

83150 BANDOL

VILANDRIA.FR

CHARLES.LAURE@VILANDRIA.COM



CASINO
BANDOL



PRESENTENT

**FESTIVAL
D'ARTS
DU CIRQUE**

24 ➞ 27 OCTOBRE

DANS TOUTE LA VILLE

Bandol

CIRCVS



Bandol



PLUS D'INFOS
SUR BANDOL.FR